[illegible]

[illegible] Mme Stoquaert se rendit immédiatement au bureau du Mont-de-Piété [illegible] pour [illegible] à [illegible] la jeune voleuse qui cherchait à engager le paquet volé.

[illegible]

[illegible] Vercoustenoble, commissaire de police du Sa[illegible] ronement, qui elle déclara se nommer Julie Dupont, rue Sainte-Thérèse, 29.

Groupe des négociants en tissus. — Le groupe des négociants en tissus (Exportation) a tenu sa séance le mardi 21 novembre au siège de la Société industrielle, sous la présidence de M. Cambier.

Il a été question de plusieurs questions dont la principale était l'état de relations commerciales avec les États-Unis ainsi que les moyens de les améliorer.

La réunion s'est également préoccupée du service postal entre la France et le Brésil [illegible] lifiée et en anomalies auxquels il semble que l'on pourrait assez facilement remédier.

Diverses autres points ont été mis à l'étude.

Contributions. — Patentes. — Le maire de la Ville de Roubaix donne avis que la matrice des rôles de 1884 pour le canton Est A. B. K., est déposée à la mairie : *et que, pendant dix jours*, à partir d'aujourd'hui, les intéressés peuvent en prendre connaissance et faire, s'il y a lieu, leurs réclamations.

Chronique colombophile. — Dimanche 24 décembre, [illegible] rue de Sainte-Elisabeth, sixième grand concours annuel sur Albert (Belgique), avec [illegible] plusieurs lots offerts par la Société « l'Espérance » établie chez M. Charles Deportère, rue Voltaire (au coin de Fourmies) 1 f., 50 [illegible] 1 f. 50 [illegible] et 5 f.

Inscription et mise en panier samedi 2 décembre, de 5 à 7 heures du soir.

Pour les conditions, s'en rapporter à l'affiche de l'Union fédérale.

Dimanche 30 novembre, essai sur Scelle, mise en panier jusque 8 h. 1/2 du matin.

Lundi 30 novembre, essai sur Douai, mise en panier jusque 8 h. 1/2 du matin.

Le Congo, savon exclusif,
N'a pour base aucun corrosif.

CABINET de M. HENRI DESCHAMPS
Rue des Fabricants, 55
Contentieux. — Recouvrements. — Défense devant les tribunaux de commerce, de paix, juges de paix, conseils de préfecture. n.o.785

TOURCOING

Une rafle de fraudeurs. — Il arrive souvent que des douaniers belges saisissent des ouvrières qui habitent les local très belges de la frontière et viennent travailler toutes les jours à Tourcoing. Mais mardi, le brigadier, sous-brigadier et préposés des douanes, Edouard Gent, Henri Dubois, Lucien Rigaut, Achille Guill, Arthur Laroze, Jacques Seghin et Emile Beaucourt, du bureau de la Marlière, s'étaient posté sur les différents chemins abouissant à Tourcoing, et, au moment du passage des ouvrières, ils ont arrêté cinq individus porteurs de 45 kilos de poivre en grain, dissimulés sous leurs vêtements. Ce sont les nommés Charles Leurlian, 46 ans, tisserand à Leers ; Camille Vancoppenolle, peigneur, rue à Dottignies, demeurant à Mouscron ; Jacques Sobeinberghe, 17 ans, peigneur, [illegible] à Mailnes ; François Vercamen, 20 ans, fileur, né à Mailnes, demeurant à Adille, rue de Jeillet ; et Jules Vermerch, manœuvre de maçon à Mailnes.

Une fillette qui l'a échappé belle. — Mardi vers 5 heures 1/2 du soir, une fillette de 8 ans, Gilles Coppens, demeurant à la Croix-Rouge, rue [illegible] 8 bis, [illegible] du numéro 244, au moment où plusieurs voitures se croisaient. L'enfant fut heurtée par l'un des deux chevaux, [illegible] dos, les jambes écartées au devant d'une autre voiture. L'un des conducteurs qui avait vu l'enfant tomber crie et la voiture qui allait passer sur le corps put être arrêtée net. Il était temps, car la roue qui se trouvait engagée entre l'écartement des jambes était venu comprimer le bas du ventre.

La petite fut relevée par un domestique, M. Pierre Noyelle, et portée dans une maison voisine où M. le docteur Brunet, en tournée dans le quartier, vint lui donner des soins. Le médecin, après [illegible] bas-ventre, constatons à la cuisse et à l'oeil gauche.

Le conducteur de la voiture qui faillit écraser l'enfant est écliné. C'est un marchand de lait-battu de Belgique qu'on retrouvera facilement.

Vol. — Des outils de carreleurs et un tuyau de gaz en plomb ont été dérobés la nuit dernière [illegible] Mme [illegible] tion rue de Blanchemaillé, appartenant à M. Edmond Legrand, entrepreneur de peinture, rue de l'Industrie.

Le cadenas fermant la porte a été fracturé. Les [illegible] ne [illegible] ayant [illegible] et s'était informé de l'heure à laquelle ils quitraient leur travail.

Une œuvre d'art. — *Le médaillon de M. Henri Pierre.* — M. Eugène Ollé, artiste sculpteur, vient de terminer [illegible] la mairie de M. [illegible] Hourdel, président trimestriel de la [illegible] voyrance, le médaillon en bronze du regretté président Henri Pierin.

Ce médaillon est destiné au musée de Tourcoing [illegible] ses collègues et amis [illegible] socialistes, il sera exposé pendant quelque temps [illegible] de dimanche prochain, chez la veuve Pierin, [illegible] de la Paix.

Photographie Artistique et Industrielle
34, rue Desrousseaux, TOURCOING
Succursale de la Maison SEGAN, de Roubaix. — Spécialité de portraits de bébé pris à domicile. Prix modérés. Les stéréoscopes [illegible] chandelle.

Le comité de secours aux blessés militaires [illegible] officiers de Tourcoing [illegible] ce soir, le lundi 27 courant, une [illegible] Ste-Christophe pour M. le [illegible] Mac-Mahon, président de la Société [illegible] de secours aux blessés militaires et pour les officiers, sous-officiers et soldats morts pour la Patrie.

Une quête sera faite au profit de l'œuvre de la société de secours aux blessés militaires.

La musique municipale prêtera son concours à cette cérémonie.

Des places seront réservées pour les autorités.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Mouvement de la semaine du 15 novembre au 18 novembre

Laine peignée	314,040
Laine filée	6,000
Déchets	2,000
Coton	17,740
Total	339,780
Conditionnées	[illegible]
Déchets	[illegible]

Arthur BOUTE.

La Lyre Cecilienne [illegible] de la Lyre Cecilienne [illegible] Lyre ont donné [illegible] M. Vincent Leclercq, vice-président, Constant Declercq, sous-chef [illegible] M. Henri Delebecq, [illegible] Leclercq. Ce dernier a remercié l'Espérance et les Enfants de la Lyre de leur intention, qui a pu [illegible] la santé de M. Louis Tiers-Leroy, de M. Gustave [illegible] Lyre [illegible] rité de la musique.

La soirée a été rendue ensuite chez M. Constant Declercq. M. Vincent Leclercq l'a vivement remercié pour son dévouement à la société, au [illegible] qui chante en son honneur. La soirée, qu'est terminée par un chaleureux vivat chanté en l'honneur de M. Gutkind à leur [illegible] patron de l'établissement a renoncé quelques [illegible]

RONCQ

Vol. — La police a arrêté l'un des auteurs du vol commis dans la nuit du 13 au 14 novembre au domicile de M. Beenschaert, marchand de légumes, rue de Gruny, à Croix-Roncq. C'est un nommé Henri Lannoy, 23 ans, terrassier, sans [illegible], travaillant au hameau du Blanc-Four, à Roncq.

Interpellé par M. Delattre, commissaire de police, Lannoy a d'abord nié énergiquement avoir participé à commettre cette soustraction, mais pressé de questions, il a fini par [illegible] dans la rue des Aveux. Son complice, Adolphe Thiott, 26 ans, demeurant à Tourcoing, a été arrêté par la police de cette ville.

Lannoy a dénoncé un autre complice, Auguste D..., actuellement sous les drapeaux.

Au moment où ils mettaient l'escalier [illegible] étages supérieurs, les coupables ont été surpris par M. Beauschaert qui s'était réveillé, de sorte qu'ils ont pu [illegible] seulement une somme de 10 francs.

Ils avaient pris divers autres objets, mais ils les ont abandonnés dans le jardin où on les a retrouvés le lendemain.

HALLUIN

Grève. — Soixante piqueuses sur quatre-vingt-[illegible] ont cessé le travail [illegible] Vienne, rue de la procession, à Halluin, se sont mises en grève, parce qu'elles ont été [illegible] hier soir, qu'elles sortiront à l'avenir [illegible] la pièce et non à l'heure comme [illegible] elles prétendent que le salaire qu'elles pourraient ainsi gagner serait inférieur à 3 francs par semaine [illegible] d'où la cessation du travail. Aucun incident.

MONTREUIL

TENTATIVE DE MEURTRE A ÉTAPLES

Dimanche soir, une rixe a éclaté entre marins et habitants du pays. Un marin, Charles [illegible] frère, a été assailli et terrassé par cinq ou six ouvriers qui lui ont donné un coup de couteau à la cuisse et trois autres dans le dos. L'état du blessé est grave. Tous des poursuites avant été [illegible]

La gendarmerie de Montreuil a fait une descente à Etaples et a fait procéder à l'arrestation des nommés Augustin Lemaître, [illegible] maçon, Jules Sailly, Louis Sailly, aides-maçons et [illegible]

Tous ont été écroués à la prison de Montreuil.

CALAIS

[illegible] ouvrier [illegible] mineur à Coquelles, âgé de 19 ans, était occupé [illegible] Il a été [illegible] qu'il conduisait [illegible] malheureux garçon [illegible] Il a été [illegible] M. le docteur Guyot lui prodigua ses premiers soins.

Procès-verbal a été dressé à la charge de V... [illegible] Maréchaux, pour outrages par paroles envers deux agents.

Vols. — Dans la nuit du 20 au 21, des malfaiteurs demeurés inconnus ont dérobé une oie au bois chez M. Pruvost Lucien, tuilerie, route de Boulogne.

Dans la même nuit, des malfaiteurs inconnus, après avoir fracturé la fenêtre d'une écurie appartenant à M. Collier Théophile, fabricant, chemin Ignace, à Calais-Nord, [illegible] du propriétaire et dérobé 4 poules et 2 lapins.

— Une enquête est ouverte au sujet d'un vol de linge commis au préjudice de M. Lebolas Georges rue du Havre, 10.

Incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré dans la maison [illegible] Lefebvre, rue Sainte-Marie, 18. Le feu a pris naissance dans un lac de poix qu'on avait mis à fécher en dessus du four. Il a été éteint après une heure de travail par M. Stopin, aidé de ses quatre boulangers.

Une partie de la toiture de la boulangerie a été détruite.

Dégâts insignifiants. Il y a [illegible]

TRIBUNAUX

Cour d'Assises du Nord

Ministère public : M. Blondel, avocat général

[illegible] 21 novembre

Complicité de vol qualifié à Escaudœuvres

Ferdinand Jambert [illegible] Escaudœuvres [illegible] Nouvelle-Calédonie, à l'île Nou, où il avait été transporté.

CAMBRAI

Mutinerie. — Des mili[illegible] de la [illegible] faisant du [illegible] ordre alla demander main-forte aux agents de police.

Il en rencontra deux, en bourgeois, qui allèrent inviter [illegible] militaires. Ils furent insultés [illegible] Mais [illegible] Ils [illegible] et [illegible] Ce [illegible] Ce [illegible] Ce